

# Dites-moi ...



La Croix-Rouge ainsi que d'autres organismes d'entraide distribuent des bons et des victuailles aux plus démunis. Pourquoi le canton du Jura est celui qui reçoit le moins de donations? Qui décide des montants à distribuer?

*Une lectrice de Delémont*

Lors de l'action 2 x Noël, la Croix-Rouge jurassienne distribue plus de 5 tonnes de marchandises. Les quantités varient en fonction des dons de marchandises reçus.

La répartition au niveau suisse se fait ensuite selon les demandes des cantons. En ce qui concerne cette ac-

tion, le canton du Jura n'est pas celui qui reçoit le moins de marchandise.

Nous distribuons également des bons alimentaires, dans ce cas, les budgets sont établis en fonction des moyens financiers de l'association cantonale et par conséquent des dons reçus au cours de



l'année par les habitantes et les habitants du canton du Jura, indique la Croix-Rouge jurassienne, qui précise que cette réponse concerne uniquement l'association cantonale.

**LQJ**

---

**Vous avez une question d'intérêt général? Nous vous apportons la réponse.**

Communiquez-nous vos questions par courrier électronique à **dites-moi@lqj.ch**

ou par courrier postal à Dites-moi, *Le Quotidien Jurassien*, 6 route de Courroux, 2800 Delémont.